



DEFENDRE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE 66 LA PRIORITE ABSOLUE

« **LA CCNT 66 ne sera pas la Convention Collective de demain. C'est un carcan.** »

Nicole CHARPENTIER, vice présidente du syndicat employeur NEXEM, CNPN 66 du 12 septembre 2019.

Ce jour, 2 octobre 2019 lors de la CNPN 66, **NEXEM a déclaré la guerre aux salariés**, et a accueilli les négociateurs avec des vigiles. Les organisations CGT, FO et SUD ont déclaré leur totale opposition à la stratégie patronale de regroupement des conventions 66 et CHRS et ont quitté la séance.

La CFDT, elle, est restée, permettant ainsi à la séance de se tenir.

ALORS QUE NOUS VIVONS DEPUIS DES ANNEES :

- Salaires indécents, pertes de salaires
- Personnel absent non remplacé
- Manque de reconnaissance
- Fusions, restructurations
- Manque de personnel
- Epuisement professionnel, inaptitude
- Conditions de travail dégradées,
- Baisse des qualifications,
- Perte de sens, valeurs du secteur sacrifiées au nom d'une logique uniquement financière

LES SEULES REPONSES DES EMPLOYEURS (NEXEM) SONT :

- « LES BUDGETS SONT CONTRAINTS »
- « CE N'EST PAS DE NOTRE FAUTE »
- « ON VA TOUT RENEGOCIER DANS UN FUTUR GRAND ENVIRONNEMENT CONVENTIONNEL »
- « NOS ADHERENTS NE VEULENT PLUS DE LA CCNT66 »

**FACE A LA SITUATION DRAMATIQUE DES SALAIRES DU SECTEUR,
LA SEULE REPONSE DES EMPLOYEURS EST DE REDUIRE ENCORE PLUS
LEURS DROITS**

**NOUS NE SOMMES PAS DUPES
REGROUPER LA 66 ET LES CHRS EST UN PRETEXTE POUR CREER
UNE CONVENTION COLLECTIVE AU RABAIS**

L'intersyndicale CGT, FO et SUD alerte les salariés et les appelle à se réunir partout en assemblées générales pour discuter et s'organiser afin de défendre leur garanties collectives de travail.

Construisons le rapport de force et faisons entendre nos légitimes revendications !

La mobilisation est à l'ordre du jour.

POUR LE MAINTIEN DE LA CONVENTION COLLECTIVE 66